

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) à l'épreuve des troubles du neurodéveloppement (TND) – formation sur demande



Programme prévisionnel

Permettre aux participants de consolider leurs connaissances sur la méthodologie d'organisation des CPTS et les rendre acteurs dans le dépistage, l'évaluation et, éventuellement, le diagnostic des troubles du neurodéveloppement (DSM-5, CIM-11).

JOURNÉE 1

CPTS et TND : un maillage prometteur ?

- CPTS qui es-tu ? D'où viens-tu ? Où vas-tu ? Et avec qui ?
- Bref rappel des différents cadres juridique et modalités de création d'une CPTS avec l'ARS
- Il y a d'autres dispositifs qui ont été créés, il faudrait les évoquer ici, parler des ressemblances et différences avec le CPTS
- L'exercice coordonné : les troubles du neurodéveloppement : actualités et enjeux pour les CPTS
- CPTS et autres dispositifs déjà en existants (PCO-CAMSP-CMPP-CHU...) : quelles différences ? Quels liens ? Quels relais ?
- PCO, MDPH, Niveaux 1, 2, 3, ESMS : sur les dispositifs existants . Qui fait quoi ? Qui est responsable de quoi ?
- Une modélisation intégrative pour l'évaluation des TND en perspective interdisciplinaire et développementale

Dépistage et évaluation des TND en CPTS

- Quelle sémantique pour les TND ou comment agir avec un langage commun (DSM5 et la CIM11)
- Les signes d'alertes chez l'enfant et l'automatisation en question
- Conduire un entretien d'anamnèse semi-directif pour le dépistage des TND : outils pratiques

JOURNÉE 2

L'évaluation des TND en CPTS : du dépistage à l'évaluation standardisée

- Importance d'une méthodologie consensuelle et structurée au sein du territoire
- La coordination du parcours : enjeux essentiels pour l'enfant, les familles et les professionnels du soin
- Panorama des tests et questionnaires standardisés L'évaluation standardisée : qui fait quoi ? Dans quel ordre ? Et avec quels types de tests ?

L'évaluation standardisée pour les TND en CPTS : ateliers pratiques et outils concrets

Applications pratiques, des éléments théoriques évoqués, concernant les publics suivants :

- Jeune adulte
- Ado
- Age préscolaire / scolaire
- Jeune enfant

Objectifs

- Clarifier le cadre législatif régissant les CPTS
- Mettre en œuvre des démarches de montage afin d'évaluer les troubles du neurodéveloppement
- Mettre en place un dispositif interdisciplinaire à partir d'une modélisation et sémantique communes des TND
- Conduire des entretiens semi directifs d'anamnèse et savoir les interpréter
- Être en mesure de fluidifier les parcours de soin et de prioriser la prise en charge

Publics

Autre professionnel Educateur(trice) spécialisé(e) Ergothérapeute infirmier Médecin Neuropsychologue Orthophoniste personnel de l'éducation Psychologue Psychomotricien(ne)

Pré-requis

Pré-requis :

Aucun

Dates & lieux

Formation sur demande

Durée

2 jours / 14 heures

Tarifs

Établissement : 535 €
Individuel : 475€

Intervenants (prévisionnel)

TANET Antoine

Directeur Pédagogique,
Neuropsychologue du Développement,
Exercice libéral (Tours, 37), Ancien attaché
au Centre Référent des Maladies Rares à
Expression Psychiatrique, Psychiatrie de
l'Enfant et de l'Adolescent, GH Pitié-
Salpêtrière, APHP.

MOEGLIN Arnaud

Psychologue Clinicien du Développement.
Exerce au CAMSP de Colmar. Formé à
l'approche systémique. Chargé
d'enseignement à l'Université de
Strasbourg. Formateur et analyse de la
pratique dans différentes structures
sanitaires/sociales/médico-sociales

SCHMITT-MOEGLIN Claire

Psychologue clinicienne du
Développement – SESSAD TSA Précoce –
Colmar. Pratique libérale (67)